



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – COMPTES 2025

Des comptes 2025 légèrement bénéficiaires avant écritures extraordinaires

Les comptes 2025 (avant écritures extraordinaires) bouclent avec un excédent de revenus de CHF 88'853.-, alors que le budget 2025 prévoyait un déficit de CHF 1'599'715.-.

Il en résulte une amélioration d'environ CHF 1,7 million entre le budget et les comptes, avant réalisation des opérations extraordinaires.

Ce résultat s'explique par une gestion rigoureuse des charges, notamment celles relevant directement des compétences du Conseil communal, ainsi que par des recettes fiscales particulièrement élevées. Les revenus issus des personnes morales (IPM) ont largement dépassé les attentes, avec une hausse de plus de CHF 2 millions, portée à la fois par les entreprises locales et par la redistribution cantonale. Cette évolution repose en partie sur des éléments exceptionnels, ce qui appelle à la prudence.

Les charges d'exploitation qui échappent au contrôle communal (facture sociale + CHF 511'000.- ainsi que notre participation au Cercle scolaire + CHF 318'000.-) sont en forte augmentation par rapport aux comptes 2024. Ces montants ont fait l'objet d'un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle pour compenser les dépenses supplémentaires.

Un déficit technique programmé lors de l'élaboration du budget 2025

Lors de la séance du 16 décembre 2024 consacrée au budget 2025, le Conseil général a validé un arrêté de préfinancement à hauteur de CHF 4'500'000.- pour la construction de la salle de gymnastique et polyvalente de Bevaix.

Cette décision relève d'une double stratégie : utiliser judicieusement la fortune de notre commune et atténuer le coût des charges futures d'amortissement en lien avec la construction de la nouvelle salle de gymnastique de Bevaix.

Un prélèvement de CHF 828'710.- à la réserve de politique conjoncturelle (voir ci-dessus) a aussi été réalisé dans le cadre des opérations de clôture des comptes 2025 et a permis de compenser une partie des surcoûts occasionés par le préfinancement.

Ces deux écritures comptables ont modifié le résultat d'exercice 2025, qui se solde avec un déficit de CHF 3'582'437.-.

Le montant total des investissements 2025 s'élève à CHF 8,46 millions

Les investissements réalisés en 2025 (CHF 8'459'396.-) ont atteint le 54,4 % des montants planifiés (CHF 15'548'000.-), pour un degré d'autofinancement de **66,04 %**. Cela démontre le dynamisme et les efforts entrepris par notre commune pour entretenir et assainir notre patrimoine bâti ainsi que nos infrastructures publiques, qui vont se poursuivre et se développer encore ces prochaines années.

Des perspectives exigeantes pour les années à venir

Le Conseil communal accueille avec satisfaction le résultat 2025, mais reste toutefois vigilant concernant les perspectives d'avenir.

Les projections actuelles laissent apparaître une augmentation sensible de notre taux d'endettement qui aura pour conséquence une forte diminution de notre capacité à investir.

Afin de préserver la capacité d'action de notre commune, le Conseil communal continue la recherche permanente d'une d'optimisation des charges et de l'amélioration de l'efficience de l'action publique.

Malgré ces incertitudes, le Conseil communal continuera d'œuvrer pour fournir aux citoyen·ne·s de La Grande Béroche des prestations de qualité avec la mise à disposition de nouvelles infrastructures et les projets qui contribuent à promouvoir l'attractivité résidentielle et économique.

La Grande Béroche, le 12 juin 2026

Le Conseil communal

Contact médias : M. Frédy Nussbaum, chef du dicastère des finances
Fredy.Nussbaum@ne.ch, 079 880 19 55